INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ

Formation visant à soutenir l'implantation du programme aaART : remplacer ses comportements agressifs

INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ

L'institut universitaire Jeunes en difficulté regroupe un ensemble de chercheurs et de professionnels qui contribuent au développement de connaissances et de pratiques sur la jeunesse en difficulté du Québec. Ses travaux portent sur les questions de maltraitance, de troubles de comportement, de délinquance, d'intégration sociale, ainsi que sur les pratiques professionnelles des acteurs qui œuvrent auprès des jeunes et des familles en difficulté.

CLIENTÈLE VISÉE

- Intervenant·e·s qui travaillent auprès de jeunes en difficulté, avec une clientèle adolescente.

DURÉE DE LA FORMATION

- 3 jours :
  - **Volet 1** : 6.5 heures en ligne, à réaliser de façon autonome (OBLIGATOIRE)
  - **Volet 2** : 2 jours (13 heures) accompagnés d'un formateur, en mode virtuel ou présentiel

COMPÉTENCES VISÉES

- Améliorer les habiletés sociales des jeunes.
- Aider les jeunes à utiliser des techniques de régulation de la colère.
- Réfléchir aux valeurs afin que les jeunes tiennent davantage compte de la perspective des autres.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 16

DESCRIPTION

Les comportements agressifs à l'adolescence ont des répercussions négatives importantes, à court ou à long terme, tant pour les victimes que pour les agresseurs. Le programme Aggression Replacement Training (ART®), élaboré par des chercheurs américains (Goldstein et al., 1998), fait partie des programmes les plus pertinents dont le but est de diminuer l'agressivité et, plus largement, les comportements antisociaux. Une revue de littérature récente indique que la plupart des études évaluatives appuient l'efficacité de ART (Leclair Mallette, Blais et Messier, 2022). Voici les trois composantes du programme :

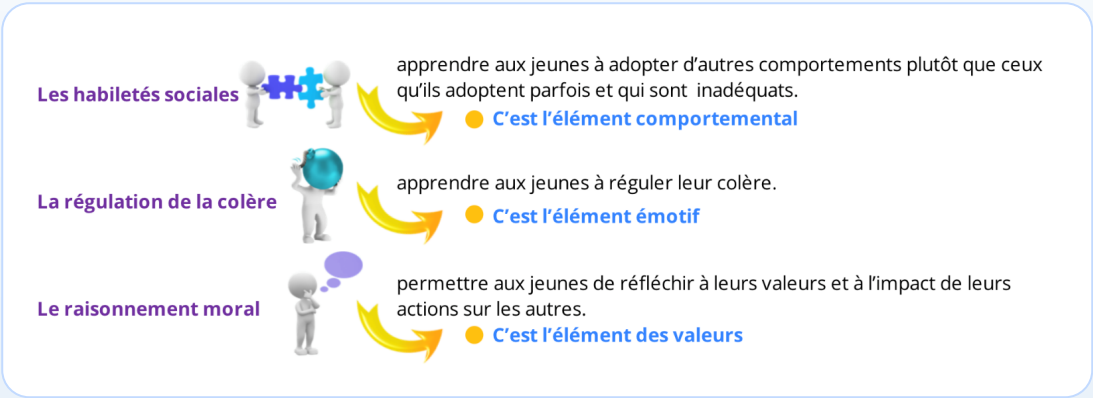

Pour plus d'information sur le programme : http://www.iujd.ca/fr/formation-hybride-aaart

SCÉNARIO DE LA FORMATION

L'IUJD, en collaboration avec le CISSS de la Montérégie-Est, a conçu une formation hybride afin de favoriser la fidélité de l'implantation de ce programme et de faciliter sa dissémination aux quatre coins du Québec (Blais et coll., 2020). La formation est hybride. Elle comporte une partie en ligne, qui s'effectue individuellement par l'intervenant·e et de manière autonome, et une partie en groupe, en présence de la formatrice ou du formateur. Ces modes de diffusion s'effectuent en alternance. Voici, plus précisément, les objectifs de la formation :

La formation se compose de 8 modules en ligne (asynchrone) et de 2 rencontres en présentiel :

- **Module 1** (en ligne) : introduction – se familiariser avec AAART;
- **Module 2** (en ligne) : animer le volet «habiletés sociales»;
- **Module 3** (en ligne) : animer le volet «régulation de la colère»;
- **Module de préparation** à la première rencontre en présentiel (en ligne);
- **Première rencontre en présentiel – Mettre en pratique les deux premiers volets du programme;**
- **Module 4** (en ligne) : animer le volet «raisonnement moral»;
- **Module 5** (en ligne) : planifier la mise en œuvre du programme;
- **Module 6** (en ligne) : favoriser le transfert des apprentissages dans le vécu partagé;
- **Module de préparation** à la deuxième rencontre en présentiel (en ligne);
- **Deuxième rencontre en présentiel – Mettre en pratique le troisième volet du programme**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'établissement qui souhaite implanter le programme est soutenu à l'étape de l'implantation puisque la formation propose plusieurs stratégies et outils assurant l'uniformité de l'implantation et la pérennité du programme, notamment :

- Des vidéos de démonstration de chaque étape d'animation que les intervenant·e·s pourront revisionner au moment d'animer leurs ateliers
- Un aide-mémoire résumant les étapes
- Des outils pour soutenir les intervenant·e·s lors de leurs animations :
  - trois canevas d'animation pour les trois types d'ateliers à animer
  - trois questionnaires pour les animateur·trice·s, le jeune et les parents afin de cerner les habiletés sociales que l'animation devrait cibler
  - un document pour aider les animateur·trice·s à décrire les habiletés sociales
  - une liste de dilemmes moraux, y compris les questions à poser aux jeunes et des notes à l'intention des animateur·trice·s pour les aider à préparer leurs animations
  - trois questionnaires d'autoévaluation
- Des outils pour soutenir la mise en pratique des apprentissages :
  - des affiches contenant chacune la description d'une habileté sociale
  - un journal de mise en pratique des habiletés
  - une affiche qui décrit la séquence de la régulation de la colère
  - un journal d'événements pour aider le jeune à analyser la régulation de sa colère
  - un outil pour aider le jeune à prévenir une crise
  - un gabarit de «contrat de sortie» pour aider le jeune à mettre en pratique ses apprentissages lors des sorties
- Des outils pour soutenir l'implantation auprès des partenaires :
  - un feuillet explicatif du programme
  - un exemple de lettre et un gabarit de bulletin d'information pour les parents et pour les partenaires
- Des outils pour structurer le travail d'équipe :
  - un outil pour soutenir le choix des habiletés
  - un gabarit de calendrier des animations
  - un gabarit de compte rendu d'une animation
- Pour les établissements du RSSS ne disposant pas de formateur au sein de l'établissement, des frais d'honoraires et de déplacement du formateur seront facturés.
- Pour les établissements hors réseau, en plus des frais d'honoraires et de déplacement du formateur, des frais de gestion de 800$ seront facturés pour chaque groupe de formation.

Pour plus d'information sur la formation et l'inscription, écrivez à :
formation.reseau.jeunesse.ccsmtl@sssss.gouv.qc.ca

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Québec